LE GUIMILIEN

N° 257 - JANVIER 2023

Articles à remettre pour le 16/03/2023
Prochaine parution le 25/03/2023

mairie.guimiliau@wanadoo.fr
Tél. 02.98.68.75.06.
www.guimiliau.fr

Vœux du Maire

C'est dans un contexte économique, social et politique chahuté que se situe cette année la traditionnelle période des vœux. Malgré ce contexte difficile, la vie continue et c'est un effort d'adaptation qui est demandé à chacune et chacun d'entre-nous. Cela impacte mais ne contrarie pas trop le dynamisme de nos territoires ni de notre commune.

Le recensement montre une stabilité de notre commune en terme démographique. Des projets importants pour la vie et le rayonnement de notre commune vont se poursuivre en 2023. Des projets d'aménagement comme la place basse, le boulodrome. Des projets de réfection et de rénovation comme l'entretien des voies, la rénovation de notre église, l'aménagement du colombarium et du jardin du souvenir.

Le dossier d'inscription de notre enclos paroissial au patrimoine mondial de l 'UNESCO fait également partie de nos objectifs car, si nous l'obtenons, elle aura un impact direct sur la vie économique de notre commune.

Pour nous accompagner sur tous ces projets, un travail régulier est réalisé avec la communauté de communes, nous permettant d'obtenir de nombreuses aides.

Par ailleurs, les compétences de la CCPL vont s'élargir puisque des travaux sont en cours pour préparer le montage du PLuiH et la prise de compétence Eau et assainissement rendue obligatoire par la loi NOTRE. Sur ce sujet, nous sommes conscients que les désagréments que certains d'entre vous ont pu connaître ces derniers jours au niveau de la qualité de l'eau n'est pas acceptable et montre toute la vigilance qui doit être mise en œuvre dans cette période de mutation de nos institutions.

Mes vœux s'adressent à chaque Guimilienne et Guimilien, mais aussi aux « forces vives de nos communes », au premier rang desquelles figurent les bénévoles de nos associations qui contribuent au maintien du lien social sur notre commune. Ils s'adressent aux artisans et commerçants qui contribuent également à la vitalité et l'attractivité de notre commune.

J'adresse également mes plus sincères remerciements aux agents pour leur engagement et leur dévouement….Je n'oublie pas bien sûr l'équipe municipale, adjoints et délégués, qui ont su instaurer au sein de l'équipe une dynamique de groupe indispensable au fonctionnement démocratique de notre commune.

Je vous l'ai dit en propos liminaires, le contexte économique, social et politique est loin d'être serein. Il peut pousser au renforcement de l'individualisme au détriment du collectif. De mon point de vue, c'est la solidarité qui nous aidera à sortir grandis de cette crise.

Soyons fiers du dynamisme de notre commune. Malgré les difficultés du quotidien, notre capacité à vivre ensemble et la solidarité dont nous savons faire preuve nous permet d'avancer avec confiance vers 2023.

MEILLEURS VŒUX À TOUTES ET À TOUS !

Etat civil

DECES

- **POULIQUEN Louis** décédé le 1/01/2023 à Morlaix

NAISSANCES

- **ROBO Léon** né le 12/11/2022 à Landerneau - Kerpont
- **ALLIGNY Nélia** et **Aélia** nées le 13/11/2022 à Brest - Restvez
- **LE GOASDUFF Malo** né le 23/11/2022 à Landerneau - Kerneguez Izella
- **BARON Loïc** né le 3/12/2022 à Morlaix - Restvez
- **POPESCU Matteo** né le 17/12/2022 à Brest - l'Orangerie

Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE

Les **jeunes de 16 ans** doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire, en **mairie** ou sur **www.service-public.fr**
Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.
L'attestation de recensement leur sera demandé pour passer certains examens (BAC ,BP,...)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

France services

Les Espaces France SERVICES

vous accompagnent dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne…

A Landivisiau : 36 rue Clémenceau 02.98.68.67.60

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12 h

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 8h30—12 h / **FERME l'après-midi**
Mardi 8h30– 12h00 / 13h30 –17h30
Mercredi 9h00– 12h00
Jeudi 8h30– 12h00 / 13h30 17h30
Vendredi 8h30 –12h00 / 13h30 –17h00
Samedi 9h00– 12h00

Communiqués divers

Se déplacer autrement dans le Pays de Landivisiau, une expérimentation de SNCF TECH4Mobility à Plouzévédé et Guimiliau

Dans les territoires peu denses, l'usage de la voiture est prédominant car peu d'alternatives s'offrent aux habitants pour se déplacer. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un contexte de plus en plus critique. Pour répondre à l'urgence des mutations climatiques, économiques et sociales qui impactent le quotidien des habitants, la Direction Innovation & Recherche du groupe SNCF s'engage pour donner l'opportunité de se déplacer plus librement et de rendre les déplacements accessibles au plus grand nombre (ceux qui n'ont pas de permis ou pas de voiture, les foyers confrontés au coût croissant du carburant et les territoires qui ne disposent que de peu de transports en commun à proximité).

Pour répondre à ces problématiques, les mobilités collectives et partagées comme le covoiturage, l'autostop organisé, le vélo partagé ou les transports à la demande, sont autant d'alternatives écologiques et moins onéreuses que la possession d'une voiture.
La Direction Innovation & Recherche de SNCF a conçu avec AREP Design une nouvelle gamme de mobiliers qui a pour vocation de rendre visibles et accessibles l'ensemble de ces offres de transport disponibles sur un territoire.

SNCF lancera une expérimentation durant une année, à compter d'avril 2023. Avec le soutien de la CCPL et des maires des communes de Guimiliau et de Plouzévédé, deux démonstrateurs de mobiliers innovants dédiés à l'usage des mobilités collectives et partagées seront installés. Ces mobiliers seront le support d'une information unifiée sur ces offres. La pratique du covoiturage et de l'autostop sera développée et des véhicules partagés seront mis à disposition des habitants (vélo cargo, vélobus, voiturette électrique, etc.). et permettra d'accompagner l'usage de ces mobilités variées afin d'en faciliter la découverte et l'adoption au quotidien. Il sera également le relais de l'information touristique et événementielle. Les habitants des communes et de ses alentours seront invités à découvrir ces nouveaux mobiliers et à tester les mobilités alternatives proposées.
Des événements, des animations et des actions de pédagogie à destination des habitants ponctueront cette année d'expérimentation. Vous serez informés par les réseaux sociaux des mairies et de la CCPL, par voie d'affichage, dans vos boîtes aux lettres…
Nous vous attendons nombreux !

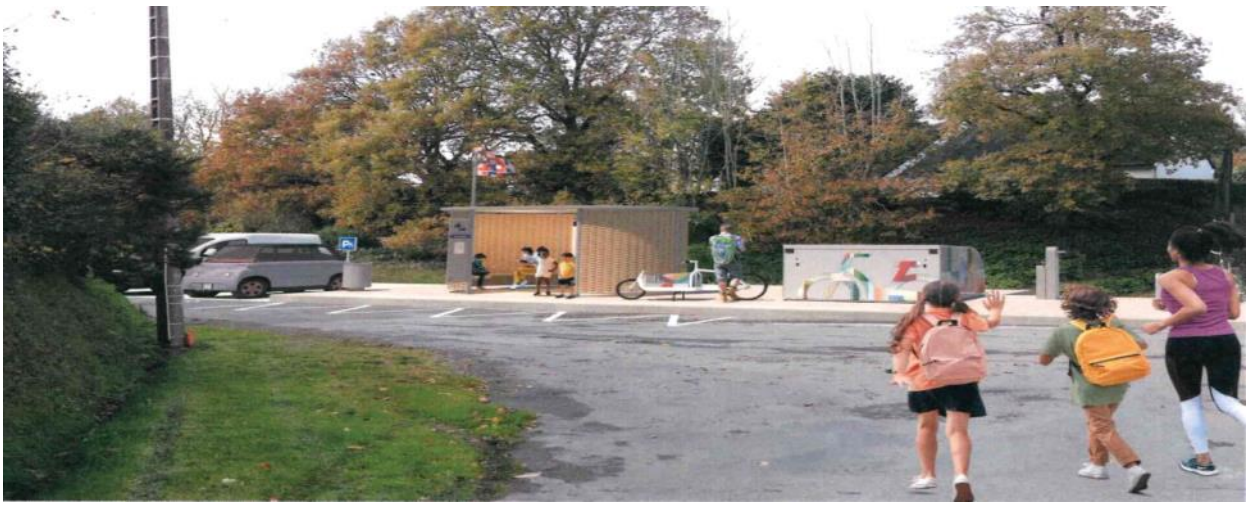

Des dégradations ont été constatées
sur la commune depuis quelques temps:

- Une réserve d'eau détruite au Jardin Partagé
- Les décorations de Noël dégradées
- L'éclairage des abris bus cassé
- Les livres de la boîte à livres dégradés
- Dégradation et vol du matériel communal,…

Des plaintes ont été déposées auprès de la Gendarmerie

RAPPEL

L'accès à l'école n'est pas autorisé en dehors des heures d'ouverture

Nous rappelons que les parents sont financièrement et pénalement responsables pour les dégradations commises par leurs enfants

Ma redevance déchet

Pays de Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Qu'est-ce que c'est ?

Chaque année nous recevons la redevance déchet. Elle couvre l'ensemble des dépenses du service : la collecte et le traitement des ordures ménagères, du tri sélectif (en porte à porte ou en apport volontaire) et des déchèteries ainsi que le coût des équipements, du personnel de collecte, …
La redevance déchets est due par l'ensemble des usagers du service, qu'ils soient propriétaires-occupants ou locataires du logement* et son montant est établi sur la composition du foyer. La facturation est annuelle (si vous arrivez sur le territoire en cours d'année, elle sera calculée à partir du mois suivant votre arrivée) et envoyée au cours du mois de février.

Ma situation change, je déménage, qu'est-ce que je dois faire ?

Un déménagement ? Une évolution de la composition familiale ?
A chaque changement, j'en informe le service environnement de la CCPL ou je rempli la fiche de renseignement disponible sur le site internet de la CCPL (*www.pays-de-landivisiau.com/les-ordures-menageres/facturation*) que j'envoie par e-mail, par courrier ou que je dépose directement à l'accueil de la CCPL.

Le TRI en + du mois de janvier

Le papier qui se met dans la poubelle « des emballages et du papier » est du papier qu'on achète pour écrire ou pour lire. Ainsi, les serviettes et mouchoirs en papier, sont à mettre dans votre sac d'ordures ménagères ou au composteur ! Les masques vont dans le sac d'ordures ménagères tout comme le papier peint (si ceux sont des chutes, sinon ça ira à la déchèterie).
Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com

Crédit photo : François Kerangueven

Le Jardin d'Hervé

L'inauguration de la stèle
a eu lieu le 3 Décembre 2022

En présence de son épouse Elisabeth Pouliquen-Corre,. Ce jardin se trouvant à côté de la fontaine St Miliau est un lieu agréable pour découvrir la magnifique collection de camélias.

Tout le monde peut un jour se trouver
dans une situation financière compliquée.
Claire et Stéphanie se tiennent à votre disposition
pour vous remettre un colis alimentaire.
Vous pouvez vous rendre directement en Mairie
ou téléphoner au 02 98 68 75 06
Bienveillance et discrétion assurées

Associations

LES CHEMINS DU TRO BREIZ

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAISON DU TRO BREIZ

Vous serez désormais accueillis à La Maison du Tro Breiz, au 47 rue du Calvaire, par Madame Céline Tanguy, chaque Lundi et Mercredi, de 8 H 30 à 12 H 30, et de 13 H 30 à 17 H 30.
Elle vous communiquera des renseignements sur le Tro Breiz 2023 qui ira de Dol-de-Bretagne à Rennes, du 31 Juillet au 5 Août prochains. Vous pourrez aussi vous procurer des objets estampillés « Tro Breiz ».

Amicale des Enclos

Crédit photo : François Kerangueven

Composition du bureau :

Présidente: Annie Mével
Vice-Président: Augustin Le Borgne
Trésorier: Michel Despinoy
Trésorier adjoint : François Riou
Secrétaire : Marie-Pierre Guillou
Secrétaire Adjoint: Jean Mével
Membres: M-A Fagot ,P Olivari, D Deshayes, J-Y Le Gall

Prochaines dates à retenir

Jeudi 2 Février
à la salle polyvalente à 16h45
Intervention de la gendarmerie sur les risques de la vie courante
Mardi 7 Mars à Lampaul-Guimiliau Sélection dominos—la finale aura lieu le Mercredi 22 Mars à Plounéventer
Mardi 21 Mars à Plougar Sélection Belote—la finale aura lieu à Plouédern le Mercredi 26 Avril
Mardi 28 Mars à Bodilis Finale du tarot
Mercredi 15 Mars à Plouescat Dictée
Les Inscriptions sont à prévoir le jeudi précédant les manifestations au 07.72.32.20.06
Nous vous rappelons que le club se réunit chaque jeudi pour un après-midi pétanque, travaux manuels ou marche et que les nouveaux adhérents sont les bienvenus

APEL de l'Ecole Saint-Joseph

Crédit photo : François Kerangueven

L'association des parents d'élèves de l'Ecole Saint-Joseph vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Nous vous remercions de vos commandes lors de l'opération de Noël.

L'APEL vous proposera début mi-mars une nouvelle opération: une vente de pizzas. Vous retrouverez les bons de commande à la boulangerie Maison Charlie, au bar-épicerie le Guim's et à la mairie à partir du 10 février.

Les bénéfices contribueront au financement du voyage scolaire des CE-CM en mai prochain.

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer tout au long de l'année vos journaux et vos capsules de café Dolce Gusto et marques compatibles dans les conteneurs prévus à cet effet au niveau du Pôle Enfance, face à la porte de la bibliothèque.

DIMANCHE 12 MARS 2023

La 5ème édition du Trail des Enclos approche !!!

Pour rappel, le 11 et 12 mars prochains, nous aurons besoin de nombreux **bénévoles** au niveau de la salle ou sur le parcours. Si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à nous laisser un message à traildesenclos@gmail.com ou au 06-73-54-30-39.

Comme chaque année, notre objectif est de soutenir et de faire connaitre une association qui œuvre au quotidien auprès des personnes en difficultés. Cette année, nous sommes associés à l'association **« Rêves de CLOWN »**

À vos agendas

Une nouvelle association a vu le jour sur Guimiliau
Un Festival est programmé le 14 Octobre 2023 sur Guimiliau
ASSOCIATION GUIM ME FEST guim.me.fest@gmail.com

LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes se réunira en Assemblée Générale
le dimanche 12 février, à 11 heures, à la salle polyvalente

Cette assemblée générale sera bien évidemment suivie du verre de l'amitié. Pour remercier tous ses adhérents et bénévoles, le Comité des Fêtes propose également un cochon grillé. Une adhésion symbolique de 2€ sera demandée à chaque adhérent. Les conjoints sont bien entendus invités.
Pour des raisons évidentes d'organisation, il est demandé à chacun de s'inscrire avant le 1er février.
À l'ordre du jour de cette assemblée générale, nous demanderons si des bénévoles, ou des membres du conseil d'administration souhaiteraient s'investir un peu plus, en prenant quelques responsabilités et en venant étoffer le bureau, qui ne compte à ce jour et depuis quelques années maintenant seulement trois membres. Il serait bon, pour pérenniser l'association, que chacun de ces postes compte un adjoint. Merci à vous d'y réfléchir !
Après avoir fait le point sur les événements 2022, nous présenterons le bilan financier. Nous parlerons ensuite des projets pour 2023.
Certains sont déjà bien calés dans le calendrier :

- La chasse aux œufs, le 9 avril.
- Un bal des années 80 à peaufiner, en principe sur mars ou avril.
- Endurance les 29 et 30 avril
- Le loto du 14 mai.
- Les inter-quartiers, le 25 juin.
- Un fest-noz et chants de marins, le 15 juillet
- Le vide-grenier, le 16 juillet.
- Le samedi 19 août, un concert avec « Irish Duo » suivi du nouveau spectacle de Clarisse Lavanant, accompagnée de quatre musiciens.
- Le marché de Noël du 2 décembre clôturera la liste des festivités.

N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rejoindre.
comitedesfetesguimiliau@gmail.com

Crédit photo : François Kerangueven

Denis
06 16 11 13 16
Chantal
06 16 20 15 40
Catherine
06 81 25 95 91

COMMANA LOCMELAR GUIMILIAU

CENTRE D'ANIMATION LOCALE
16 rue des cerisiers
29400 GUIMILIAU
02 98 68 63 23 / 06 73 69 83 19
cal29@wanadoo.fr
www.cal29.fr

Atelier informatique:

En ce moment sur Guimiliau de 17h à 18h30 à la Maison des Associations

Initiatin pour les débutants : clavier, mail , photo, ….

Déjà 9 personnes participent . Merci de vous inscrire au préalable 06.73.69.83.19

Atelier Art floral:

3 Personnes sont décidées à lancer un atelier Art floral . L'idéé est de faire avec les moyens du bord et les végétaux de saison –si vous souhaitez rejoindre le petit groupe merci de nous le faire savoir 06.73.69.83.19

Le Jardin Partagé:

Vous aimez jardiner, vous souhaitez apprendre des astuces, échanger des plants, bricoler sur le lieu..

Atelier du savoir faire:

Les bénévoles vous accompagnent pour vous apprendre à bricoler ou vous aider tout en vous apprenant les techniques, sur de menus travaux à votre domicile. Des jeunes ados ont réalisé une lampe électrique dernièrement.

Eveil Bébé:

Vous êtes jeunes parents ou assistante maternelle, une dizaine de séances sont proposées les mardis matins. Histoires musiques, bricolage… Prochaine rencontre le 31 janvier. Le 28 février Atelier Massage. Pour apprendre à faire des massages aux tous petits. Inscription préalable au 06 73 69 83 19

SOPHROLGIE:

Un nouvel atelier sur Commana (séance d'esai gratuite), à la salle des fêtes de Commana à 18h30—Apprendre à gérer son stress

Sortie Familiale:

Programmation en cours, vous trouverez les détails sur le site cal29.com

Les tarifs vont de gratuits à 8 € maximum

Les petites nouvelles

Un petit mot de Marco votre facteur

Depuis le 12 Janvier je ne suis plus votre facteur titulaire à mon grand regret .
Je vais devenir facteur rouleur, c'est-à-dire que je vais apprendre et effectuer plusieurs tournées différentes.
Je voulais donc vous remercier pour la sympathie et la bienveillance que vous avez eu à mon égard.
Je tiens également à remercier Stéphanie , Babeth , Isabelle et Claire à la mairie pour leur gentillesse.
En tout cas , ce fût pour moi un réel plaisir de vous servir pendant ces presque 2 années.
Je reviendrai sur la tournée de temps en temps en principe suivant les besoins.
Et quoi qu'il arrive, nous nous croiserons sur Guimiliau car j'y habite !
Je vous souhaite une bonne année et surtout une très bonne santé
A bientôt
MARCO

ECOLE SAINT JOSEPH

Tout d'abord toute l'équipe de l'école Saint Joseph vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année qui vient de commencer.

A vos agendas :

PORTES OUVERTES

à l'école le **MARDI 14 MARS** de 17h à 19h

A cette occasion vous pourrez rencontrer l'équipe pédagogique et visiter les locaux.

Pour les nouvelles inscriptions il faudra se munir du carnet de santé de votre enfant et de votre livret de famille.

Il sera **très important de pré inscrire votre enfant** pour qu'il puisse commencer sa scolarité au courant de l'année scolaire 2023/2024.

Un enfant peut être scolarisé début septembre dès lors qu'il a atteint l'âge de 2 ans avant le jour de la rentrée scolaire. Pour les enfants de 2 ans l'accueil à l'école se fait progressivement et est adapté à chacun. A partir du jour de leur 3 ans l'école est obligatoire. L'enfant reste donc toute la journée à l'école.

Par ailleurs si votre enfant a eu 2 ans en 2022 vous pouvez encore l'inscrire pour cette année scolaire. Un accueil adapté en Toute Petite section est possible.

Ne pas hésiter à prendre contact **par mail** : eco29.st-joseph.guimiliau@e-c.bzh

ou **par téléphone** au **02 98 68 74 34**

la directrice , Mme QUILFEN Véronique

Patrice CARADEC envisage de faire une permanence
sur la commune d'ici quelques semaines
en attendant il se déplace à domicile
Déplacement et devis gratuit

Mon opticien chez moi
Tous les services d'un magasin d'optique chez vous

CARADEC Patrice
Opticien à domicile
06 60 68 51 40

Dans le but de poursuivre les aménagements du jardin partagé, nous envisageons la construction d'un petit «préau» pour récupérer les eaux de pluie. Nous sommes donc à la recherche de bastaings, de tôles pour la couverture et de gouttières.
Si vous avez cela chez vous et que vous souhaitez vous en débarrasser, nous sommes preneurs!
On récupère également vos plants de fruitiers, légumes vivaces et outils de jardinage!
Contact au 0680681458 (Florence LOISEL) ou vous pouvez aussi passer au jardin

Bibliothèque municipale

Crédit photo : François Kerangueven

Concours de dessin de Noël à la Bibliothèque Les gagnants ont reçu un livre avant de déguster la galette des rois.

La bibliothèque est ouverte :

- les lundis de 15h30 à 17h30
- les samedis de 10h à 12h
- le 1er vendredi de chaque mois de 16h30 à 18h30

Pendant les vacances de Février,
la bibliothèque sera ouverte les samedis de 10 h à 12 h

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin d'assurer quelques heures de permanences ou de faire un échange de livres à la Bibliothèque Départementale

OPERATION ARGENT DE POCHE

En 2023, la commune va s'engager dans un dispositif « Argent de poche »

Cette opération pédagogique concerne les jeunes de 14 à 17 ans qui souhaitent contribuer à l'embellissement de leur commune moyennant une petite rétribution pécuniaire.

Pour mener a bien cette opération nous avons besoin d'adultes référents prêts à s'engager quelques heures durant les vacances scolaires pour accompagner les jeunes volontaires.

Une réunion d'information aura lieu à la mairie le Vendredi 10 Février à 20 h

Les ados sont également les bienvenus!

Voici le calendrier 2023 concernant le passage du camion poubelle
Merci de penser à regarder dans les journaux, sur le site de la commune ou sur la page Facebook de la commune en cas de jour férié
Merci également d'éviter de mettre le conteneur dehors en cas de vent—
Afin d'éviter de disséminer vos déchets dans la nature

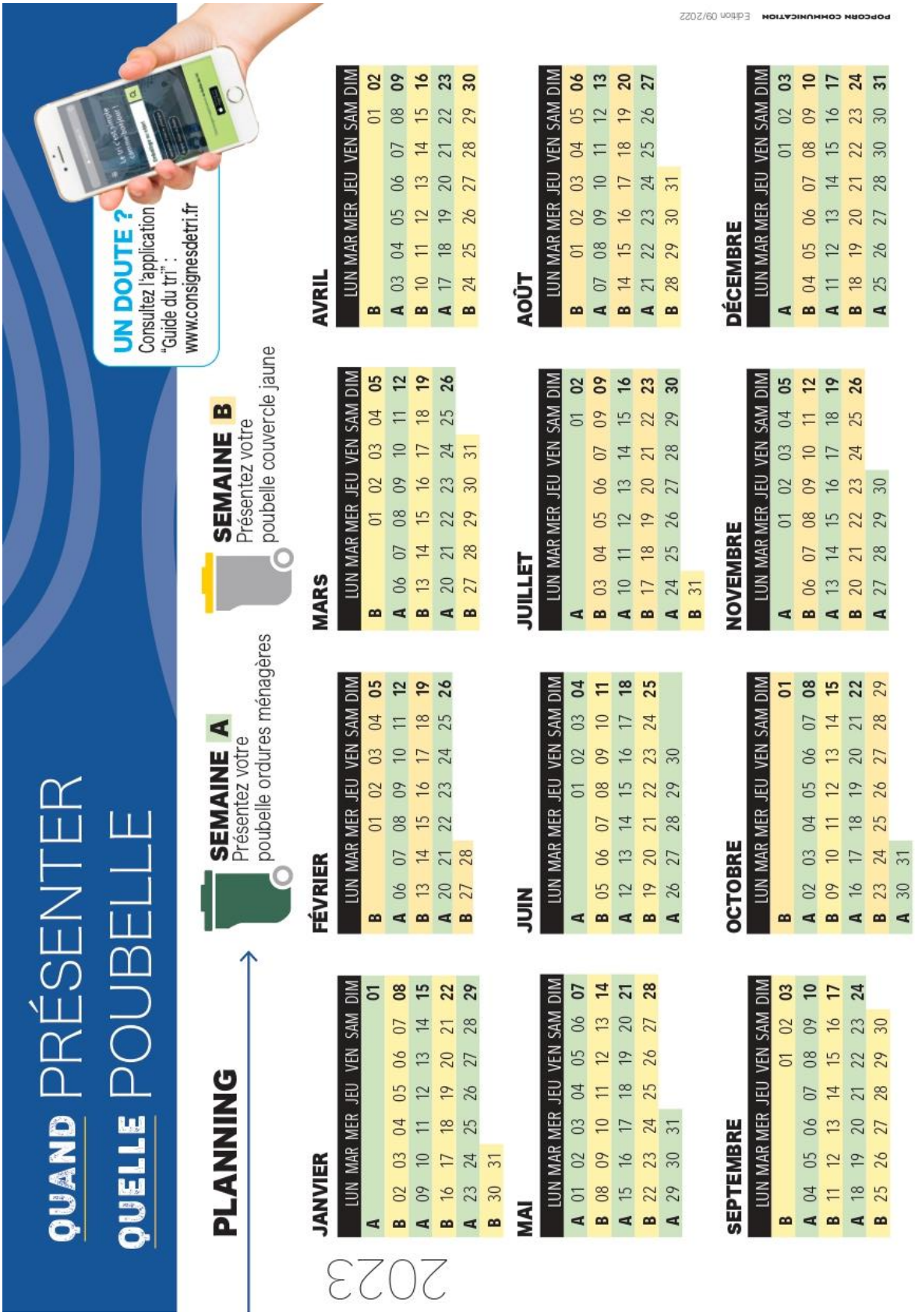

SOLUTION N° 126

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	I	G	R	E	M	O	I	N	E
2	L	O	U	E	S		U	N	I	S
3	C	L	I	M	A	T		C	E	S
4	H	E	T	A	I	R	E			E
5	I		A	N	E	A	N	T	I	
6	M	A	R	I		I			L	E
7	I	L	I	E	N	N	E	S		M
8	S	I	S	E				E	L	I
9	T		T	S	U	N		M	I	S
10	E	T	E		S	A	L	E	T	E

Une erreur s'est glissée dans le numéro précédent , Toutes nos excuses

N° 127

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

MOTS CROISES (Chantal HAREL)

HORIZONTAL

1 -Système de division du temps
2- Palmier
3 - Poète lyrique courtois de langue d'Oc
4 -Interjection - Paresseux -Non acquis
5 –Ecimé - Inexistence
6 –Refus –Accessoires du jeu
7 - Édifice –Triage
8 –Paragraphe
9 –Dépôt - Déterminer le poids
10 –Eventrés –Coutumes

VERTICAL

1 –Eglise épiscopale d'un diocèse
2 –Décision écrite d'une autorité administrative –Meuble de repos
3 - Prénom –Complet
4 - Égalité à une ou plusieurs inconnues
5 –Région du Soudan—Ensemble des plis formés par l'étoffe d'un vêtement
6 –Cri du charretier –Ensemble de plis formés par l'étoffe d'un vêtement
7– Répéter –Symbole chimique
8 - Humoristes
9 –Première page d'un journal – Commune de France
10– Personnes qui vivent de rentes

SUDOKU

	3			6	4	7		
	7		9			3	4	6
	4	8						3
6		2		4		9		1
3						6	8	
2	6	3			1		5	
		1	4	9			6	

Niveau Moyen

Réponse dans le prochain numéro

La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Bretagne
55 rue Charles Nungesser
Zone de Prat Pip Nord
29800 Brest
02 98 04 86 28
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

COMMUNE DE GUIMILIAU
Place de la mairie
29400 Guimiliau
02 98 68 75 06
mairie.guimiliau@wanadoo.fr
www.guimiliau.fr

Nos partenaires

FONDATION DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour la restauration

De l'orgue de l'église de Guimiliau

Finistère

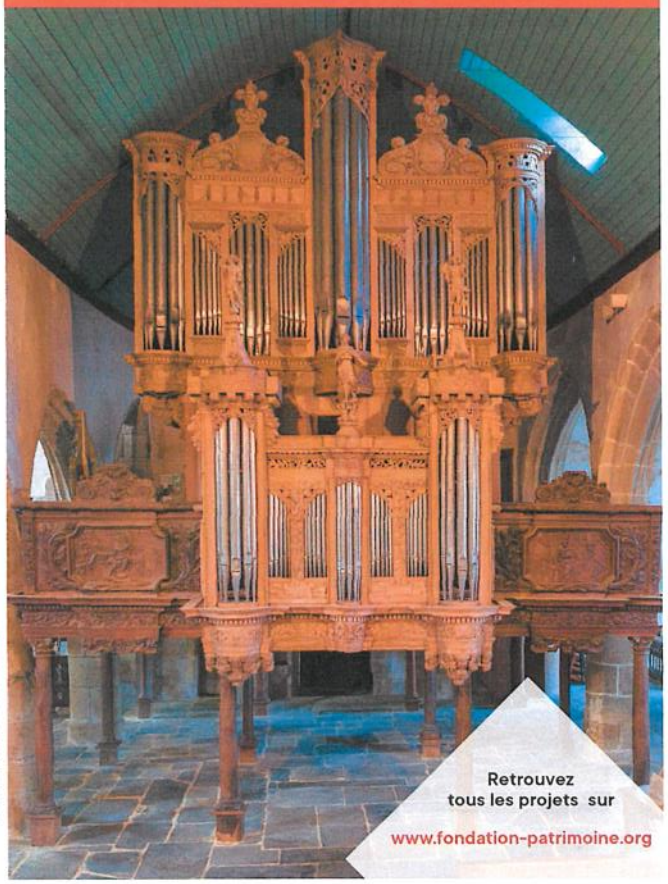

Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Albert Pennec - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Pour faire résonner de nouveau l'orgue de Guimiliau

LE PROJET

L'enclos paroissial de Guimiliau est un des enclos majeurs du Finistère, qui accueille des visiteurs venus de tous les horizons. Il est d'ailleurs candidat au patrimoine de l'UNESCO. L'orgue fait partie des incontournables du site avec l'arc de triomphe, la fontaine de Saint-Miliau ou le calvaire. Mais l'instrument n'est plus en fonction à cause de son état de dégradation. Il a pourtant servi à former bon nombre d'élèves du Conservatoire de Brest lorsqu'il était encore possible d'en jouer. Afin de faire résonner de nouveau l'orgue dans son église, la commune de Guimiliau souhaite le faire restaurer. Ces travaux permettront de redonner tout son charme d'antan à l'instrument et de le faire connaître à la population locale.

L'HISTOIRE DU LIEU

Construit entre 1675 et 1680, cet orgue est la plus belle pièce du mobilier de l'église de Saint-Miliau. Oeuvre de Thomas Dallam, fils d'une dynastie de grands facteurs d'orgue anglais, il est composé de 32 jeux et de 3 claviers. Il occupe deux travées et est supporté par de petites colonnes. Les sculptures historiées de la tribune de l'orgue sont célèbres, *Sainte-Cécile joue de l'orgue* et *David de la lyre* font face à la nef ; du côté sud, *le triomphe d'Alexandre* reprit du célèbre tableau de Charles le Brun, actuellement au Louvre, glorifie le roi Louis XIV. Ces reliefs font références à des sources classiques et témoignent de l'influence de l'art académique en Bretagne, par l'intermédiaire des maîtres sculpteurs brestois. L'orgue a été plusieurs fois restauré.

LA MOBILISATION

L'orgue est valorisé par un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dont les acteurs culturels ont à cœur de mettre en avant ce patrimoine à travers des expositions et des évènements culturels. La population guimilienne est engagée auprès de l'église et de l'orgue, et souhaiterait constituer une association municipale pour faire vivre l'église.

En guise de contrepartie :

- Pour 10€ : une carte postale ou un marque-page de l'orgue, à venir chercher en mairie
- Pour 100€ : une visite de l'orgue et des endroits insolites de l'église à la fin des travaux
- Pour 200€ : une invitation au concert privé de l'orgue après sa rénovation
- Pour 500€ : l'ensemble des contreparties ci-dessus

Montant des travaux	62 890 €
Objectif de collecte	12 578 €
Début des travaux	Mai 2023

© Commune de Guimiliau

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'orgue de l'église de Guimiliau

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/80623
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Mairie de Guimiliau

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐